

# Les psychologues et les médias



Par  
**Rose-Marie Charest**  
M.A., PRÉSIDENTE

**L**ES TRAGÉDIES, dans quelle mesure faut-il en parler publiquement? Voilà une question qui a été fréquemment posée au cours des derniers mois. Qu'il s'agisse de suicides, d'homicides, voire de tueries, le drame interpelle la population. Celle-ci veut et doit être informée. Certains médias tentent d'impressionner plus que d'autres, mais tous veulent être lus, écoutés ou regardés. Quel est le rôle du psychologue dans tout cela?

La composante psychologique des drames humains est une donnée essentielle pour les comprendre, pour leur donner un sens et, surtout, pour les prévenir. Les nombreuses réactions suscitées par ces drames méritent que, comme psychologues, nous apportions notre contribution pour calmer, éveiller ou orienter vers l'action efficace. Cela est de plus en plus reconnu par la population, les médias qui recourent aux psychologues et les psychologues eux-mêmes qui acceptent de répondre.

Lors d'événements dramatiques comme la tuerie au Collège Dawson, les chaînes télé d'information continue diffusent les mêmes scènes des centaines de fois et les journaux font leur une des images les plus frappantes. Celles-ci sont accompagnées d'informations qui sont plus ou moins élaborées selon leur disponibilité et la rigueur des journalistes. Heureusement s'ajoute à cela l'analyse. C'est à cette étape que sont sollicités les spécialistes de divers domaines, dont les psychologues. Inutile de dire à quel point l'analyse est indispensable pour la population qui recherche un soulagement à la perte de sens qui caractérise le trauma. Mais qu'arrive-t-il lorsque les analyses elles-mêmes ne vont pas dans le même sens? La population s'en trouve-t-elle plus confuse? La profession perd-elle sa crédibilité?

La nature même de notre discipline fait en sorte qu'il y a rarement une et une seule vérité en réponse à une question donnée. Les connaissances évoluent d'abord de manière fragmentée, certains sujets d'étude reçoivent plus d'attention que d'autres, certaines grilles

sont plus utilisées en recherche, d'autres en clinique, sans compter les différentes approches théoriques. Deux psychologues compétents peuvent avoir des points de vue différents. Ce qui importe, c'est que chacun ait pris soin de baliser la question et les éléments de réponse qu'il peut et ne peut pas apporter en fonction de ce sur quoi il s'appuie. C'est d'ailleurs là que se trouve l'intérêt du fait de s'adresser à un professionnel : c'est à partir d'un ensemble de renseignements et de connaissances sur lesquels il porte son propre jugement que le professionnel oriente la réflexion ou donne une réponse. Il affirme ce qu'il est en mesure d'affirmer. Il n'a pas l'obligation de tout savoir ni d'avoir réponse à tout. Il n'y a aucune honte à dire à un journaliste comme à toute autre personne que compte tenu de l'information dont on dispose il ne nous est pas possible d'en dire davantage, d'affirmer qu'ici il s'agit d'une hypothèse ou d'une piste de réflexion et non d'une conclusion, que telle question mène à telle autre question et ainsi de suite.

Le registre médias tenu par l'Ordre est constitué à partir de l'intérêt manifesté par chacun des psychologues qui s'y sont inscrits, intérêt pour aller dans les médias et, en particulier, pour traiter de certains thèmes. Lors des nombreuses demandes d'entrevue qui sont adressées à l'Ordre, c'est à partir de ce registre que nous donnons aux médias le nom de psychologues susceptibles d'être intéressés. Il revient toutefois à chacun d'évaluer la demande et sa capacité d'y répondre, et ce, en toute liberté, en exerçant son propre jugement professionnel. Étant responsable du contenu qu'il livrera au public, nul autre que lui-même peut prendre cette décision. Bien que ses propos auront des retombées sur l'image professionnelle, le psychologue ne parle pas au nom de tous les psychologues. Lorsqu'une position générale est demandée, l'Ordre se charge d'y répondre.

L'analyse des tragédies comporte des défis importants pour les psychologues comme pour les autres spécialistes. La prudence et la rigueur s'imposent, mais la psychologie et les psychologues ont beaucoup à apporter à la population. À nous de bien jouer notre rôle.

**Vos commentaires sur cet éditorial sont les bienvenus à : [presidence@ordrepsy.qc.ca](mailto:presidence@ordrepsy.qc.ca)**